

Le profil des personnes à recruter



Si on définit des critères selon l'âge, la profession ou autres critères dans ce sens, l'organisme risque de passer à côté des personnes qui voudront vraiment s'installer et faire leur vie en région d'un côté et d'être jugé discriminant de

l'autre côté et ça sans parler de la mission de l'organisme. En plus le Ministère d'Immigration et Communautés culturelles dans ses critères de sélection des candidats donnent des points pour l'âge, niveau d'études, expérience professionnelle, grandeur de la famille, etc. C'est pour ces raisons il faut cibler des critères en fonction des chances que les personnes vont arriver au Québec et s'installeront en région.

Parmi les principaux critères de sélection je propose :

- Les personnes doivent avoir reçu déjà le CSQ (Certificat de Sélection du Québec) ce qui signifie qu'environ d'un an ou 18 mois viendront s'installer au Québec.
- Deuxième critère sera : est-ce que les personnes intéressées sont intéressées à vivre dans un petit milieu, sans transport public, très proche de la nature.
- Les personnes doivent avoir des attentes réalistes en ce que concerne le salaire en région et les possibilités d'emploi.
- Les personnes auront un certain niveau du français ou anglais pour que soit possible de comprendre leurs besoins et leurs attentes